

Approbation de la demande d'ouverture d'un  
Cycle Préparatoire Intégré (CPI) adossé à  
l'UPSSITECH à la rentrée universitaire 2023

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 07 décembre 2021

### Délibération 2021/12/CFVU – 161

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la demande d'ouverture d'un Cycle Préparatoire Intégré (CPI) adossé à l'UPSSITECH à la rentrée universitaire 2023.**

Toulouse, le 07 décembre 2021

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 20  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0

### - LETTRE D'INTENTION -

#### concernant le titre d'ingénieur diplômé

- Demande d'ouverture d'une nouvelle école, spécialité, voie ou site
- Changements entraînant une modification de l'arrêté interministériel

#### DOCUMENT DE RÉFÉRENCE :

- **Référentiel R&O 2020, Livre 3, disponible sur le site [www](http://www.cti.fr) de la Commission des titres d'ingénieur**

Les lettres d'intention mises en place en 2012, permettent de statuer sur la recevabilité des demandes et de planifier les campagnes d'audit.

Ces demandes concernent l'ouverture d'une nouvelle école, spécialité, voie ou l'ouverture d'un nouveau site. Elles s'appliquent également dans le cas d'un changement de statuts, fusion, réorganisation, modification importante de formations entraînant une modification de l'arrêté interministériel.

La campagne des lettres d'intention est lancée par le greffe au printemps de l'année N et se termine en juillet de la même année. La CTI et le greffe font une analyse de ces lettres et le tableau final de décision est validé en séance plénière de novembre de l'année N pour inscrire les demandes acceptées dans le calendrier d'audit de l'année N+2.

**LA LETTRE D'INTENTION SELON LE FORMAT CI-DESSOUS EST A TRANSMETTRE PAR VOIE ELECTRONIQUE POUR LE 30 JUIN 2021 AU PLUS TARD A L'ADRESSE : [greffe-cti@education.gouv.fr](mailto:greffe-cti@education.gouv.fr)**

#### PAGE DE GARDE DE LA LETTRE D'INTENTION

ECOLE CONCERNEE	
Nom officiel complet de l'école	UPS, Sciences, Ingénierie et TECHNOlogie
Acronyme officiel	UPSSITECH
Nom de marque (le cas échéant)	
Académie	Toulouse
Nom du Directeur / Directrice	JOLY Philippe
mail	Upssitech.dir@univ-tlse3.fr
téléphone	05 61 55 75 46
Nom de la personne responsable de l'élaboration de la Lettre d'intention si différente	
mail	
téléphone	

OBJET DE LA DEMANDE				
Intitulé du diplôme d'ingénieur concerné	Voie FISE : statut étudiant FISA : par apprentissage FISEA : statut étudiant en 1 <sup>er</sup> année du cycle ingénieur et en statut d'apprenti les deux années suivantes	Site(s)	Partenariat(s) ou convention dans le cas d'un CFA externe (le cas échéant)	Date d'ouverture souhaitée
Cycle Préparatoire Intégré	FISE	UPS, UPSSITECH		1 <sup>er</sup> septembre 2023

*Multiplier les lignes autant de fois que nécessaire*

## **CONTENU ATTENDU DE LA LETTRE D'INTENTION**

Les rubriques de la page suivantes sont à compléter sur un **maximum total de 5 pages**.



## Rubriques à compléter :

### Quelles instances, et à quelles dates, ont entériné le projet déposé ?

Un premier projet de maquette d'un Cycle Préparatoire Intégré (CPI) a été présenté au Conseil de l'UPSSITECH du 2 décembre 2019 à titre d'information. L'existence de projet a été évoqué devant le jury d'audit de la CTI lors de sa visite du 1 au 13 décembre 2019 comme indiqué dans le rapport de mission. La présente lettre d'intention est transmise sous réserve d'approbation par le Conseil de la Faculté des Sciences et d'Ingénierie en séance du 18 novembre 2021 et par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Paul Sabatier en séance du 23 novembre 2021.

### Le contexte et les objectifs de la formation, le recrutement, les parcours prévus, l'adossement à la recherche, la formation à l'innovation et l'entrepreneuriat et l'ancrage avec l'entreprise.

#### Contexte

Le portail Parcoursup permet de dénombrer 1453 places ouvertes en 2021 en formation préparatoire sur Toulouse toute école et tout concours confondus. Parmi elles, 221 places sont opérées par des cycles préparatoires intégrés, et 126 places sont proposées par la formation CUPGE opérée par l'Université Paul Sabatier. Le CPI que nous proposons de créer sera une émanation de cette formation avec un contenu adapté à la poursuite d'études à l'UPSSITECH. Dans cette perspective, les places de l'ancien parcours « math-info » de la CUPGE seront transformées en places pour le CPI. Par le fait, au final, le CPI ne perturbera pas l'équilibre actuel du nombre total de places proposées par les formations préparatoires du site.

La proportion des candidats issus de formations préparatoires admis puis inscrits dans les filières de l'UPSSITECH oscille entre 18% (rentrée 2018) et 27% (rentrée 2020), ce qui est en deçà des statistiques nationales pour des filières de formation initiale sous statut d'étudiant. Cette proportion est composée d'étudiants ayant suivi soit une CPGE (environ 45%), soit la CUPGE de l'Université Paul Sabatier (environ 45% également).

#### Objectifs

Les objectifs sont multiples. Le premier est d'identifier une voie de formation postbac sécurisée pour accéder à l'UPSSITECH accessible depuis Parcoursup. Il doit permettre de répondre à une demande fréquente et récurrente des lycéens (et de leurs parents) qui manifestent leur intérêt pour les filières de l'Ecole et d'accroître ce faisant la visibilité et l'attractivité de l'Ecole.

Il s'agit également de proposer une formation préparatoire parfaitement adaptée aux attendus à l'entrée de l'UPSSITECH, et ainsi d'accroître les garanties de succès des élèves pour l'obtention du titre d'ingénieur. Ce faisant, ce sera pour l'Ecole une solution pour améliorer le niveau moyen des élèves admis en réponse à une des recommandations formulées lors du dernier audit de la CTI.

L'effectif cible du CPI sera de 36 étudiants. La ventilation de ces places au moment de l'admission à l'UPSSITECH s'effectuera au prorata des capacités d'accueil des filières de l'Ecole. Le CPI permettra également de préparer un vivier d'admission en amont de l'ouverture d'une nouvelle filière.

La cohésion du groupe d'élèves qui suivra le CPI permettra d'accroître par rebond la cohésion inter-filières dès la rentrée dans le cycle ingénieur. Nous prévoyons par ailleurs de mettre en place un mécanisme de parrainage des élèves du CPI par les élèves de l'Ecole en cycle ingénieur de manière à accroître également la cohésion inter-promotions. Ce projet permettra par le fait de renforcer le lien entre les élèves et ainsi de cultiver davantage l'« esprit école ».

#### Recrutement

L'admission au CPI sera effectuée via Parcoursup en suivant un processus sélectif afin de pourvoir un maximum de 36 places. Il sera opéré par une commission d'examen des vœux composée par des représentants des filières de l'UPSSITECH en regard des options suivies, des résultats au bac et en fonction de la motivation pour une poursuite d'études à l'UPSSITECH.



### **Parcours**

Le CPI proposera un seul et unique parcours quelle que soit la filière ciblée par les candidats. Seuls l'accompagnement à la définition d'un projet professionnel et le projet de fin de formation seront orientés en regard de la spécialité choisie. Il s'agit bien donc d'offrir aux élèves une culture scientifique et technique centrée sur le « socle commun » de formation des ingénieurs.

### **Les moyens dédiés à cette formation/site. Dans le cas d'une formation, la politique sociale et l'accompagnement des élèves-ingénieurs. S'il s'agit d'un nouveau site, la gouvernance, l'équipe académique prévue sur place, les locaux et les équipements pédagogiques, les liens avec les autres sites de l'école.**

Le CPI sera une transformation d'un parcours actuel de la CUPGE. La création du CPI modifiera donc peu le nombre global de places proposées par l'Université Paul Sabatier dans ses filières de formation préparatoire (CPI et CUPGE) .

En attente de l'avis de la CTI, à la rentrée 2022 sera mis en place un parcours vers l'UPSSITECH au sein de la CUPGE. Les étudiants sélectionnés pour suivre ce parcours seront admis à l'UPSSITECH s'ils réussissent leurs deux années de formation et s'ils en font la demande. Préciser ce que feront les autres.

Ce parcours sera remplacé par le CPI si celui-ci reçoit un avis positif. Les principales différences entre le parcours de la CUPGE tel que nous prévoyons de l'opérer et le CPI concernent principalement l'affichage et les modalités d'accès d'une part, et l'organisation du premier semestre d'autre part :

- Le processus de sélection à l'entrée du CPI sera dissocié de celui de la CUPGE.
- Le CPI permettra l'intégration dès le premier semestre d'UE spécifiques à la préparation à l'entrée à l'UPSSITECH et d'éléments de pré-orientation vers les filières de l'Ecole.
- La gestion administrative et pédagogique des élèves sera recentrée vers l'Ecole dans le cadre du CPI, ce qui en améliorera le suivi lors du passage dans le cycle de formation ingénieur.

En plus de TD et de TP dont les thématiques seront « colorées » en fonction des attendus de toutes les filières de l'Ecole, les étudiants recevront un accompagnement spécifique dans une UE portant sur l'élaboration du projet professionnel en vue d'une pré-orientation dans l'une de ces filières. Le cursus prévoira également une UE à choix et une UE de projet dont le sujet sera fonction du choix de la filière. Un accompagnement à l'orientation sera opéré dès l'admission dans le CPI jusqu'au dernier semestre de cette formation pour garantir la meilleure insertion possible à l'UPSSITECH. Néanmoins, des passerelles seront identifiées a priori de manière à permettre la poursuite d'études dans une des Licences administrées par la Faculté des Sciences et d'Ingénierie pour les étudiants qui en feraient le choix.

### **Une description des besoins -voire soutiens- du monde socio-économique.**

Les besoins des entreprises engagées aux côtés de l'UPSSITECH, que ce soit au sein du conseil de l'Ecole, dans les conseils de perfectionnements, dans l'embauche d'alternants ou l'encadrement de stagiaires ne s'expriment pas tant en termes de la nature de formations préparatoires qu'en termes de volumes d'ingénieurs diplômés que l'Ecole peut amener chaque année sur le marché de l'emploi. Il n'en reste pas moins que l'ouverture d'un CPI est reconnue par ces conseils comme une action stratégique de l'Ecole. Celle-ci a par le fait été inscrite dans un de ses trois axes prioritaires.

### **Un éventuel partenaire de la formation. Dans le cas d'une formation par apprentissage, indiquer le CFA.**

Néant

**Le positionnement de la formation dans la politique de site en explicitant les synergies existantes/prévues avec les autres acteurs locaux.**

**Si la formation est amenée à cohabiter localement avec des formations d'ingénieurs du même domaine, une analyse réalisée avec les acteurs locaux et permettant d'assurer l'insertion harmonieuse de la nouvelle formation dans l'écosystème existant doit être présentée ci-dessous.**

La proximité des étudiants du CPI avec ceux inscrits en CUPGE sera porteuse par la suite de liaisons dans le cadre de la vie étudiante avec les structures de formations qui sont en débouchées de la CUPGE sur le site : les licences de la Faculté des Sciences et d'Ingénierie (notamment EEA, Mécanique et Physique) d'une part, et les écoles du site (notamment l'ENAC, l'ENSEEIH, l'ENSIACET, et l'INSA) d'autre part.